





01
VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À VOUS SOIGNER

02

VOUS ÊTES EN ARRÊT DE TRAVAIL PROLONGÉ ? VOUS ÊTES INQUIET POUR VOTRE REPRISE D'ACTIVITÉ ?

03VOUS RENTREZ À DOMICILE APRÈS UNE HOSPITALISATION

04VOUS AVEZ UNE MALADIE QUI IMPACTE VOTRE QUOTIDIEN ?

05
COORDONNÉES DU SERVICE SOCIAL



VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À VOUS SOIGNER

Vous êtes:

- · assuré du régime général
- en difficultés pour la prise en charge de votre santé ou de vos soins

Nous pouvons:

- évaluer vos besoins,
- vous informer et vous conseiller sur vos droits liés à votre santé
- vous accompagner dans vos démarches d'accès aux soins





VOUS ÊTES EN ARRÊT DE TRAVAIL PROLONGÉ ? VOUS ÊTES INQUIET POUR VOTRE REPRISE D'ACTIVITÉ ?

Vous êtes:

- assuré du régime général
- en arrêt de travail depuis plus de deux mois
- indemnisé au titre de la maladie, de l'accident du travail, de la maladie professionnelle

Nous pouvons:

- vous accompagner pour vous aider à préparer votre reprise d'activité,
- vous informer sur vos droits et les dispositifs existants,
- vous expliquer le rôle de tous les services intervenants dans le maintien en emploi,
- · vous conseiller dans vos démarches,
- vous accompagner dans l'élaboration d'un nouveau projet professionnel si votre reprise n'est pas envisageable.



VOUS RENTREZ À DOMICILE APRÈS UNE HOSPITALISATION*

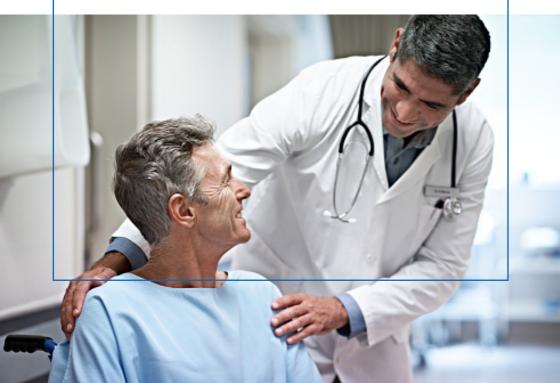
Vous êtes:

- assuré du régime général
- concerné par un séjour à l'hôpital ou en clinique (en prévision ou en sortie)
- un proche aidant une personne assurée du régime général sortant d'hospitalisation

Nous pouvons:

- · évaluer votre situation,
- vous accompagner pour faciliter votre retour à domicile

*Durant votre hospitalisation, nous vous conseillons de prendre contact avec le Service social de l'établissement





VOUS AVEZ UNE MALADIE QUI IMPACTE VOTRE QUOTIDIEN

Vous êtes:

- · assuré du régime général
- vous avez des difficultés personnelles, familiales, professionnelles et/ou sociales du fait de votre maladie

Nous pouvons:

- vous informer, conseiller, orienter pour obtenir vos droits,
- vous accompagner pour aménager un projet de vie adapté aux évolutions de votre maladie,
- vous accompagner et vous soutenir, ainsi que votre entourage.

COORDONNÉES DU SERVICE SOCIAL

TÉLÉPHONE



3646 DITES « SERVICE SOCIAL »

LE NOUVEAU NUMÉRO UNIQUE DU SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE
Depuis l'étranger composez le +33 184 90 36 46 (appei grafuit + prix tariffocal)



INTERNET

www.carsat-normandie.fr

ADRESSES POSTALES ET EMAIL



ROUEN

Dans les locaux de la CPAM 50, Avenue de Bretagne 76039 Rouen cedex service.social-rouen@carsat-normandie.fr

LE HAVRE

Dans les locaux de la CPAM 42, Cours de la République 76094 Le Havre cedex service.social-lehavre@carsat-normandie.fr

DIEPPE

Dans les locaux de la CPAM 19, rue de Stalingrad 76200 Dieppe service.social-dieppe@carsat-normandie.fr

EVREUX

Dans les locaux de la CPAM

1 bis, Place Saint Taurin

27030 Evreux cedex
service.social-evreux@carsat-normandie.fr

CAEN

Dans les locaux de la CPAM 108 boulevard Jean-Moulin TSA 99 998 - 14913 Caen cedex service.social-caen@carsat-normandie.fr

SAINT-LÔ

Dans les locaux de la CPAM
Montée du Bois André
50012 Saint-Lô cedex
service.social-saintlo@carsat-normandie.fr

ALENÇON

137, rue Cazault 61012 Alençon cedex service.social-alencon@carsat-normandie.fr

La Carsat Normandie appartient au régime général de la Sécurité Sociale.

Elle intervient dans les domaines de la santé et de la retraite auprès des salariés, des retraités et des entreprises de Normandie.

www.carsat-normandie.fr





